

Éditorial du N° 71 Décembre 2024 – Aux Sources du Carmel

Publié le 30 octobre 2025 · Abbé Louis-Paul Dubroecq · 4 min de lecture



La Magnanimité



Cher frère, Chère sœur,

« **Je suis fille de l'Église.** » [Sainte Thérèse de Jésus] « **Dans le Cœur de l'Église, ma Mère, je serai l'Amour.** » [Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.]

Dans la phrase citée en exergue, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus révèle une disposition fondrière de l'Ordre du Carmel. Que ce soit dans la vie cloîtrée des moniales du second ordre, ou dans la vie apostolique des religieux du premier ordre, que ce soit dans la vie des membres du troisième ordre, c'est toujours la vertu de charité qui s'exprime dans le zèle ardent annoncé par le prophète Élie : « *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum* »^[1], zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Tant et tant de saints du Carmel ont fait preuve de magnanimité dans leur zèle

au service de l'Église de Jésus-Christ.

C'est ce que vous lirez dans ce bulletin, chers tertiaires : le Carmel est au service de l'Église, fondée par Jésus-Christ pour sauver et sanctifier les âmes. Et le principe de ce zèle est dans la vie d'oraison qui nourrit l'âme, dans la conformité à Jésus-Christ, à son esprit, de manière à ne vouloir que ce qu'Il veut. La vie en présence de Dieu était aussi celle du Père du Carmel, saint Élie : « *Vivit Dominus in cujus conspectu sto.* » Loin de l'esprit carmélitain est au contraire cet esprit d'activisme qui éloigne l'âme de l'union à Dieu et dissipe ses forces.

La vie cachée de la carmélite, imprégnée de l'amour de Dieu, et ne travaillant que pour la gloire de Dieu, aidant au loin les missionnaires, dans l'oubli de soi, l'apostolat accompli par le religieux ou le tertiaire, se faisant l'instrument de Notre-Seigneur pour accomplir le bien dans les âmes, pour étendre son règne ici-bas par la pratique de la charité, voilà l'œuvre du Carmel. Et tel un feu, cette ardeur d'amour vient embraser les âmes, les attirer à la Croix de Jésus-Christ, à son Cœur divin, fournaise de charité. Car telle est bien l'œuvre du Carmel, que chacun de ses membres, envoyé depuis sa confirmation, et plus encore, depuis sa profession, peut et doit accomplir, en fils ou fille de l'Église, afin de la défendre contre ses ennemis et de l'accroître par une vie sainte.

Dans ses monastères, sainte Thérèse de Jésus a formé des saintes qui ont réparé les dommages causés par l'hérésie protestante, et qui ont consolé le Cœur de Jésus par leur vie de pénitence et d'oraison animée de la charité divine. Elles étaient déjà ce « cœur » de l'Église, comme voudra l'être plus tard sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Saint Jean de la Croix l'affirmait : « *La moindre parcelle de pur amour est plus précieuse aux yeux de Dieu et aux yeux de l'âme, elle est plus profitable à l'Église, dans une apparente inaction, que toutes les autres œuvres ensemble.* »^[2] Et sainte Anne de Saint-Barthélémy, par sa seule prière, éloigna de la ville d'Anvers le péril protestant.

Daignent Notre-Dame du Mont Carmel, notre Père saint Élie et notre Mère sainte Thérèse de Jésus, avec tous les autres saints de l'Ordre, nous animer, chers tertiaires, d'un tel amour envers la Sainte Église, qu'il nous fasse tout entreprendre pour l'extension du Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† Je vous bénis.

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames), ouvertes principalement aux tertiaires du Carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du Carmel.

Inscriptions et renseignements auprès de **M. l'abbé Dubroecq**, directeur du Tiers-Ordre du Carmel.

M. l'abbé Dubroecq
Séminaire Saint-Curé-d'Ars
rue Saint Dominique
21150 Flavigny-sur-Ozerain
tél : 03 80 96 20 74

Notes de bas de page

1. [I R 19, 10]

2. [Cantique spirituel B, str.29, 2, in *Jean de la Croix. Œuvres complètes*, Paris, Cerf, 2004, p. 1373.]

Source : laportelatine.org/spiritualite/editorial-du-n-71-decembre-2024-aux-sources-du-carmel

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France